



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Équité salariale : 100% égaux !**

SHERBROOKE, le 21 novembre 2021 – Le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur l'équité salariale (LÉS), c'est aujourd'hui. Lorsqu'il s'agit de lutte à la discrimination, souligner des avancées ne sera jamais banal ni inutile. Actions interculturelles, partenaire de la CNESST, contribue avec fierté à faire en sorte que le travail des femmes au Québec soit reconnu à sa juste valeur !

Actions interculturelles est un fer de lance dans la lutte à la discrimination fondée sur l'origine ethnoculturelle et a réalisé des centaines de projets qui ont permis à des milliers de femmes issues de la diversité culturelle de s'intégrer harmonieusement au Québec, leur terre d'accueil. Aussi, lorsqu'il a été question de trouver des moyens pour informer les femmes immigrantes sur cette loi proactive qui s'attaque à la discrimination systémique basée sur le sexe, l'organisme était, bien sûr, partant !

**Des initiatives concrètes, des outils utiles, des résultats probants**

À la suite de leur participation, 100% des femmes de notre récent projet *Équité salariale : 100 % égaux* se sont déclarées mieux outillées. « *Nous sommes extrêmement fiers d'avoir contribué à une meilleure intégration socioprofessionnelle de femmes immigrantes et au renforcement de leur autonomie économique. Via des ateliers interactifs, les participantes ont appris à connaître les principes de l'équité, les devoirs des employeurs et leurs droits comme salariées.* » de dire Madame Louise Gagné, présidente d'Actions interculturelles.

Soulignons certains points :

- Actions interculturelles a conçu une capsule [vidéo de sensibilisation](#) avec l'ancienne ministre et présidente de l'Assemblée nationale du Québec, madame Louise Harel, marraine de la LES, outil qui, par la suite, a été utilisé pour les séances d'équité salariale.
- Actions interculturelles a célébré la Journée internationale des droits des femmes avec quatre femmes de grande renommée, dont Mme Harel qui a souligné l'importance de ce combat et de sa stratégie sous-jacente. « *La loi sur l'équité salariale n'aurait pas été adoptée si les femmes de tous les partis n'avaient fait front commun* », croit Louise Harel. 78 personnes ont assisté à l'activité et l'enregistrement de la conférence a été vu 2 300 fois et a rejoint 3 400 personnes sur la [page Facebook de l'organisme](#).
- Pour clore le projet, Actions interculturelles a organisé une conférence sous le thème « Équité salariale, remettons cet enjeu sur la table ». Cette causerie-échange entre les deux femmes instigatrices de la LES, Madame Louise Harel et l'ancienne députée et ministre, Madame Marie Malavoy, a permis d'outiller les 44 participants à devenir à leur tour des agents de changement pour l'équité salariale. L'enregistrement de la conférence a été vu plus de 3 100 fois et a rejoint 5 200 personnes sur la [page Facebook](#) de l'organisme.



## Réaliser l'équité salariale à l'interne

Conséquent en actes avec ses paroles, Actions interculturelles, dont les effectifs ont beaucoup grossi au cours de la dernière année vient de terminer son exercice de comparaison des emplois et des salaires en conformité avec les règlements de la Loi sur l'équité salariale. Pour se conformer à la Loi, l'organisme devait identifier les catégories d'emplois, en déterminer la prédominance et la valeur, puis les comparer afin que les catégories d'emplois à prédominance féminine reçoivent la même rémunération que celle accordée aux catégories d'emplois à prédominance masculine de même valeur.

« Nous sommes très satisfaits que l'analyse comparative de nos postes ne révèle aucun écart salarial, et que notre organisme soit reconnu comme un employeur équitable. Cette distinction ajoute un sens très spécial au 25<sup>e</sup> anniversaire de cette Loi importante » a déclaré Mohamed Soulamy, directeur général d'Actions interculturelles.

## À propos d'Actions interculturelles

Actions interculturelles valorise, depuis plus de 30 ans, l'apport de la diversité culturelle et soutient l'intégration socioprofessionnelle pour une société juste, inclusive et prospère par des actions innovantes, structurantes et collaboratives.

« La loi sur l'équité salariale n'aurait pas été adoptée si les femmes de tous les partis n'avaient fait front commun » croit Louise Harel.

À l'instar de la stratégie déployée par les pionnières de la Loi sur l'Équité salariale, Actions interculturelles s'appuie sur un mode d'intervention de longue haleine, en ralliant des partenaires pour que la société évolue vers des principes d'égalité et d'équité, acceptés de tous.

-30-

Source :

Agat Grinberg

Responsable des communications & du marketing

Cellulaire : 438.880.3301

Courriel : [agat.grinberg@aide.org](mailto:agat.grinberg@aide.org)



**Le jeudi 27 mai 2021**  
**de 11 h 45 à 13 h**

Activité virtuelle via Zoom  
**ID de la réunion :**  
945 0461 9613

**Dîner-conférence :**  
**Équité salariale, remettons cet enjeu sur la table!**

**Une conversation entre femmes sur le chemin de l'équité**



**Louise Harel**  
Députée 1981-2008,  
Ex-Ministre et Présidente  
de l'Assemblée nationale



**Nomba Danielle**  
Professionnelle de  
l'information  
Membre du CA d'Actions  
interculturelles



**Marie Malavoy**  
Députée 1994-1998 // 2006-2014  
Ex-Ministre et Présidente du  
Comité des femmes ex-  
parlementaires

Avec la participation financière de :  
**Québec**

